

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Syndicat Intercommunal de Regroupement
Scolaire de
Béthemont-la-Forêt et Chauvry**

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n°: 0017-2024

Du : jeudi 28 novembre 2024

Nombre de Conseillers :
en exercices : **08**
présents : **08**
votants : **08**

Date de la convocation :
lundi 23 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 20 heures 30 le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Chauvry sous la présidence de Monsieur Didier Dagonet, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Président,

Délégué titulaire de la Commune de Béthemont-la-Forêt :

Madame Isabelle Oger,
Monsieur Jean-Baptiste Rouault,

Délégués titulaires de la Commune de Chauvry :

Mesdames Aline Kasse et Laetitia Galandon,
Monsieur Angel Garcia,

Délégué suppléant de la Commune de Béthemont-la-Forêt :

Madame Sophie Papon,

Délégué suppléant de la Commune de Chauvry :

Monsieur Raphaël Barouch,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mesdames Corinne Morelle et Laurence Guerault, secrétaires du syndicat,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Aline Kasse,

OBJET : Décision modificative n°1 au budget 2024

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet Président,

Vu, le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant, la Nomenclature M 57,

Considérant, l'approbation du Budget Primitif par délibération n° 005-2024, en date du 14 mars 2024,

Considérant, que la situation nécessite d'apporter des modifications au Budget Primitif 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	8	-	-

Approuve, la décision modificative n°1 au budget 2024 comme suit :

Chap	Article	Libellé	Budget primitif	Montant de la décision modificative	DM n°1
Dépenses de Fonctionnement					
011		Charges à caractère général	156 203.42 €	- 6 195.33 €	150 008.09
	6042	Achat de prestation de services	29 003.42 €	- 5 000.00 €	24003.42 €
	60611	Eau et assainissement	1 200.00 €	+ 3 500.00 €	4 700.00 €
	60612	Energie electricite	10 200.00 €	- 4 700.00 €	5 500.00 €
	60613	Chauffage urbain	14 500.00 €	- 3 300.00 €	11 200.00 €
	60636	Vêtements de travail	500.00 €	- 500.00 €	0.00 €
	6067	Fourniture scolaire	6 000.00 €	- 1 000.00 €	5 000.00 €
	6068	Autres matières	1 500.00 €	- 95.33 €	1 404.67 €
	611	Contrat de prestations de services	7 000.00 €	+ 4 700.00 €	11 700.00 €
	614	Charges locatives et de copropriété	3 000.00 €	+ 600.00 €	3 600.00 €
	6161	Primes d'assurances multirisques	5 000.00 €	- 900.00 €	4 100.00 €
	624	Transports de biens et transport collectifs	61 000.00 €	+ 4 000.00 €	65 000.00 €
	625	Déplacements et missions	1 500.00 €	- 1 500.00 €	0.00 €
	626	Frais postaux et frais de telecom	6 000.00 €	- 2 000.00 €	4 000.00 €

Chap	Article	Libellé	Budget primitif	Montant de la décision modificative	DM n°1
012		Charges de personnel et frais assimilés	129 000.00 €	-10 000.00 €	119 000.00 €
	6211	Personnel affecté par la collectivité	42 000.00 €	-42 000.00 €	0.00 €
	6215	Personnel affecté par la commune mem	0.00 €	+32 000.00 €	32 000.00 €
65		Autres charges de gestion courante	1 523.00 €	-479.00 €	1 044.00 €
	65568	Autres contributions	1 280.00 €	- 1 280.00 €	0.00 €
	65748	Sub fonctionnement aux autres	0.00 €	+ 650.00 €	650.00 €
	65883	Déficit sur opération de gestion	128.00 €	+ 150.00 €	278.00 €
	65888	Autres	0.00 €	+ 1.00 €	1.00 €
67		Charges spécifiques	23 930.91 €	0.00 €	23 930.91 €
	673	Titres annulés	23 930.91 €	0.00 €	23 930.91 €
68		Dotations aux provisions	3 200.00 €	0.00 €	3 200.00 €
	681	Dot aux amortissements aux déprec. et aux pro	3 200.00 €	0.00 €	3 200.00 €
Total dépenses de fonctionnement			313 857.33 €	16 674.33 €	297 183.00 €

Chap	Article	Libellé	Budget primitif	Montant de la décision modificative	DM n°1
Recette de Fonctionnement					
002		Résultat de fonctionnement reporté	41 903.33 €	0.00 €	41 903.33 €
		Résultat de fonct reporté	41 903.33 €	0.00 €	41 903.33 €
013		Atténuation de charges	0.00 €	+43.98 €	43.98 €
	6419	Remboursement sur rémunération	0.00 €	+43.98 €	43.98 €
70		Prod services domaine	45 600.00 €	0.00 €	45 600.00 €
	7067	Redv et droits des services	45 600.00 €	0.00 €	45 600.00 €
74		Dotations et participations	226 354.00 €	-16 718.31 €	209 635.69 €
	74718	Participations etat autres	57 000.00 €	-55 000.00 €	2 000.00 €
	74 72	Participation regions	0.00 €	+ 38 281.69 €	38 281.69 €
Total recette de fonctionnement			313 857.33 €	16 674.33 €	297 183.00 €

Autorise, le Président à mandater les dépenses et à tirer les recettes afférentes,

Dit, que cette délibération sera transmise à Monsieur le préfet et Madame le Trésorier Payeur.

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre.

Fait à Chauvry, le 28 novembre 2024

Didier DAGONET

Le Président,

